



## Congrès fédéral 2023

### Synthèse de l'atelier 2 « Sentiers et itinéraires : un leadership en danger ? »

**Sujets : Appels d'offres balisage (Doubletrade), la rando aventure, gouvernance des itinérances, normalisation, lobbying politique et inscription dans la Loi.**

**Intervenants :** Claude Ghiati, Claudie Grossard, Valérie Lecurieux, Jean-Claude Marie, Christophe Billard, Grégoire Lartigot, Frédéric Montoya.

#### Résumé des sujets proposés :

1. Rester l'acteur incontournable en matière de balisage : Comment se structurer pour notamment répondre aux appels d'offres balisage/aménagement ?
2. Les enjeux d'une certification du balisage et de nos itinéraires : la reconnaissance officielle de notre savoir-faire ?
3. Comment être partie prenante de la gouvernance des itinérances GR® ? des itinérances GR® aux côtés des territoires
- 4.
5. La rando aventure sur sentiers (non) aménagés : l'avenir de demain ?

#### Les idées forces sur les 4 thématiques\* de l'atelier :

\*une organisation en mode "world café" : constitution de 4 groupes, chaque groupe tourne pour participer aux 4 sujets (des séquences de 20 minutes pour une quinzaine de personnes par groupe).

#### 1. Rester l'acteur incontournable en matière de balisage :

- Une nécessaire **montée en compétence des comités** pour assurer une veille et répondre aux appels d'offre : besoin d'accompagnement et d'**outils de référence fédéraux** (ex. grille tarifaire balisage standard), de formation ad hoc pour devenir autonome (les clefs sur les aspects réglementaires des marchés, la fédération : caution sur le volet financier pour les marchés conséquents ?).
- Corollaire indispensable : **renforcer le vivier de baliseurs formés** pour ensuite être en capacité de réaliser les actions terrains.
  - Elaborer une campagne de communication au plan fédéral pour inciter à devenir baliseur (au sein des associations, en favorisant le balisage collectif, en ciblant les zones blanches actuelles).
  - Compléter ou faire évoluer la carte de baliseur pour en faire un véritable **titre de reconnaissance** (une accréditation).
- S'associer avec d'autres acteurs pour répondre **en collectif** aux appels d'offres : cibler sur les lots balisage/signaletique (hors fabrication), expertise d'itinéraire...
- « Occuper la place » : mener des **actions de communication/ de lobbying auprès des territoires** pour développer des collaborations étroites et continues. Mettre en avant son savoir-faire : le comité => référent en matière de balisage.
- **Renforcer la visibilité fédérale sur les balises (PR) et sur les panneaux de signalisation** : un levier complémentaire pour asseoir notre leadership dans ce domaine (le grand public pense que ce sont les communes qui balisent !). Concevoir du matériel standard, de référence.





## 2. En chemin vers une certification ISO ?

- Un peu de pédagogie dans l'atelier :
  - 3 démarches différentes d'un contrôle qualité
    - Points forts et les points faibles :
      - 1. Auto-contrôle
      - 2. Contrôle interne (celui qui réalise ne peut pas se contrôler)
      - 3. Démarche de type ISO (indépendance de celui qui contrôle et organisation certifiée)
- Des échanges autour :
  - Des référentiels métier, clairs et évolutifs
  - Une certification qui s'impose à tous, bien au-delà de la FFRandonnée
- **Echanges animés autour en 4 points clés :**
  - Notions fondamentales (auto-contrôle, contrôle qualité et certification)
  - Les référentiels = base d'une certification réussie
  - Homologation et labellisation : vers une certification des méthodes ?
  - Certification ISO 14000 :
    - Intégrer le développement durable ?
    - Se faire accompagner par l'AFNOR ?
    - Avez-vous une expérience ISO ?
    - Volontaires pour groupe de travail ?
- **Résultats des échanges et des interrogations :**
  - **Dans un champ concurrentiel, la certification est une assurance pour l'acheteur (relevé dans les contributions)**

La certification s'impose à tous, (FD et hors FD)	Bien sûr
<b>Être les premiers à être certifiés ISO</b>	32 pour 4 contre
Référentiels et méthodes	<b>L'essentiel est fait</b> Sauf PR et parcours dignes d'intérêt
Accompagnement et financements	OUI ?
Adaptation ISO avec accompagnement par l'AFNOR	OUI
<b>La FD doit-elle devenir organisme certificateur ?</b>	Conforter notre rôle régalien ?
Avec d'autres acteurs, d'autres prescripteurs ?	Garder notre rôle de leader ?

- **Des volontaires pour intégrer un groupe de travail**
  - Patrick Henriot 71, Danielle Carly 62.
  - Jacques Michel (ADN Tourisme) Stéphanie Barrière-Riffort (IGN)



### 3. Les leviers pour être partie prenante de la gouvernance des itinérances :

- Faire valoir, par des actions de démonstration de type professionnel (référence de projets aboutis...) l'expertise et la panoplie de compétences, basées notamment sur la formation, de la FFRandomnée en matière de qualification et de balisage.
- S'inscrire résolument via une démarche d'offre, dans une optique de partenariat avec les acteurs publics et éventuellement privés qui sont concernés par le développement des itinéraires, à commencer par ceux de terrains situés dans leur proximité.
- Renforcer et systématiser la veille à effectuer par rapport aux appels d'offres émis à propos de l'itinérance pédestre et se doter de moyens humains comme méthodologiques (boîte à outils type Sway, carnet d'adresses...) permettant d'y répondre en temps et en heure et dans les formes appropriées pour ceux qui correspondent aux enjeux les plus forts.

### 4. Adaptation du concept GR® Aventure sur le territoire national :

- GR® Aventure : un nouveau produit avec un cahier des charges ?
  - Pas de création de nouveaux sentiers (partir de l'existant en proposant une labellisation) : plutôt un aménagement de GR® avec manque d'hébergements, de commerçants, de points d'eau...
  - Les critères du cahier des charges GR® Aventure : itinéraires peu fréquentés, courts, respect de la nature, points d'eau, pas de déchets, aventure et découverte, nécessairement balisés.
  - Faire une expérimentation sur quelques GR®.
  - Communiquer avec les clubs pour les intégrer.
  - Rôle des collectivités : organisation des zones de bivouac et gestion de ces dispositifs (autorisations, entretiens).
  - Importance de la saisonnalité : hébergements fermés l'hiver, notamment en montagne.
  - Une nouvelle cible de randonneurs : les JEUNES ! = liberté d'organisation, autonomie totale, vivre une aventure, être les premiers à faire ce type de GR® (découverte, expérience, risques).
  - MAIS :
- ⇒ Se rapprocher des écologistes, des propriétaires privés, des chasseurs (respect de la nature, gestion des déchets, sur fréquentation, interdiction des feux).

le 18 avril 2023